



<https://www.facebook.com/mairiedecholoymenillot/> - <https://www.choloy-menillot.fr/> - Intramuros

Édito...

Vous trouverez dans cette lettre d'information le bilan de l'exercice budgétaire 2023. Après la réalisation de l'aire de jeux à la salle des fêtes, la rénovation thermique de la mairie et du logement communal, la commune continuera à investir pour améliorer notre cadre de vie et rénover les bâtiments communaux: réaménagement de la rue de Foug, rénovation thermique de la salle des fêtes... Chaque projet sera adapté en fonction de nos ressources et des financements perçus.

Votre contribution aussi est importante. Avec le printemps qui revient, nous vous invitons à nous rejoindre samedi 16 mars pour un chantier «Nettoyage» à l'occasion de l'opération «**J'aime la nature propre**».

La nature est notre bien commun, protégeons-la.

Ce printemps, vous pourrez également participer à un atelier de réparation **Répar'CAFé** au café des 7 sources.

Autant de bons moments à partager.

Pierre VARIS pour l'équipe municipale

J'AIME LA NATURE PROPRE !

SAMEDI 16 MARS 2024

L'ACCA (association communale de chasse agréée) de Choloy-Ménillot, avec le soutien de la municipalité, vous invite à participer à l'opération « **J'aime la nature propre** ». **Rendez-vous à 8 h 30 au 150 rue de Toul à la ferme à côté du Monument aux morts.**

« J'aime la nature propre » est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature. Tout le monde peut participer à son niveau pour rendre la nature propre. Munissez-vous d'une paire de gants pour éviter tout risque de contamination. Vous êtes tous les bienvenus et l'ACCA vous espère nombreux.

La matinée se clôturera autour d'un apéritif offert par la mairie.

BRIOCHE DE L'AMITIÉ - 5 AVRIL ET 12 AVRIL

Elles seront disponibles les 5 et 12 avril au café des 7 sources à partir de 15 heures ou à la mairie durant les permanences.
5 € minimum/brioche.



REPAR' CAFÉ - RENDEZ-VOUS AU CAFÉ DES 7 SOURCES

Un **Répar'CAFé**, qu'est-ce que c'est ? C'est un atelier de réparation d'objets du quotidien (équipement électroménager, matériel informatique, vélos...) s'appuyant sur les compétences d'animateurs bricoleurs dans le cadre convivial du café des 7 sources.

Les habitants bricoleurs accompagnent des personnes dans la réparation de leurs objets tombés en panne pour tenter de les réparer ensemble et ainsi éviter d'être jetés

REPAR'CAFÉ : 5 AVRIL À PARTIR DE 15H00 AU CAFÉ

CAFÉ DES 7 SOURCES - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Depuis le mois de septembre, tous les vendredis de 18h30 à 21h30, le café des 7 sources accueille habitants et visiteurs. Cette réussite est due à l'engagement de toute l'équipe de bénévoles et l'association compte désormais 223 adhérents.

Après 6 mois de fonctionnement, les membres de l'association sont invités à participer à la première assemblée générale pour faire le bilan et préparer l'avenir du café :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : VENDREDI 22 MARS

Celle-ci se tiendra de 19 à 20:30. Le café sera ouvert comme d'habitude, mais le bar sera fermé au cours de l'AG. Tous les adhérents sont évidemment invités à y participer.



CONSEILLER NUMÉRIQUE - NOUVELLES PERMANENCES

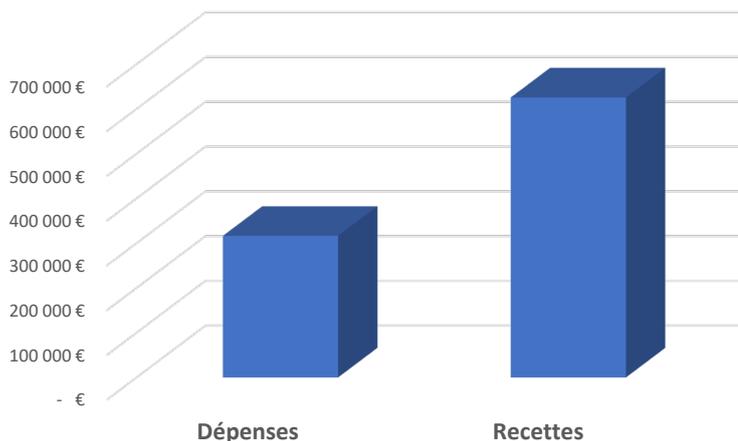
La commune et le Secours Populaire Français poursuivent l'accompagnement à la découverte du numérique : initiation à l'ordinateur, à la tablette et au smartphone, aide aux démarches en ligne (impôts, Caf, retraite,...).

Prochaines permanences : 01 avril, 06 mai, 03 juin 2024 de 9h00 à 12h00 place de la mairie

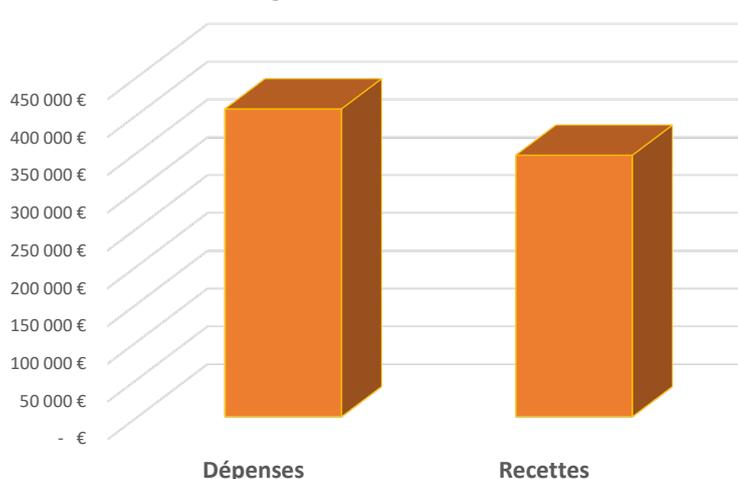
Renseignement / Réservation : 06.11.71.57.21

LE POINT SUR LE BUDGET 2023

Budget de fonctionnement 2023



Budget d'investissement 2023



BILAN

Malgré l'inflation et une énergie toujours aussi chère, la commune a pu dégager un excédent de 116 140 € sur le budget de fonctionnement 2023 qui s'ajoute au 193 093 € d'excédent reporté de 2022. Soit un excédent cumulé de 309 233 €.

Cette année, le budget d'investissement est déficitaire de 61 331 €. En effet, la rénovation de la mairie et du logement communal ainsi que l'aire de jeux ont fortement impacté nos dépenses d'investissement. Mais la commune devrait percevoir une subvention pour ces travaux en 2024.

La commune débute l'année 2024 avec 247 902 € de trésorerie et une subvention en attente. Cela devrait permettre de préparer les prochains investissements (rue de Foug et salle des fêtes).

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

- ▶ **70 234 €** pour le remboursement annuel de la dette. Ce montant devrait diminuer en 2024 avec la fin du remboursement de l'emprunt de la salle des fêtes.
- ▶ **116 140 €** d'excédent net sur le budget de fonctionnement. C'est notre capacité "d'épargne".
- ▶ **74 483 €** de charges de personnel.
- ▶ **87 628 €** de charges générales: prestations, énergie, petit entretien des bâtiments...
- ▶ **248 561 €** d'impôts et taxes perçus par la commune.
- ▶ **126 181 €** de dotations reçues,
- ▶ **271 025 €** investis en 2023 pour la rénovation des bâtiments communaux (mairie), la voirie, l'aire de jeux...
- ▶ **81 877 €** de subventions reçues en 2023.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Rappel : Le syndicat intercommunal du R.P.I Choloy-Ménillot & Domgermain propose un centre de loisirs éducatifs lors des petites et grandes vacances 2024 (sauf les vacances de Noël)

Renseignements : Tel : 06 67 14 00 62 - v.colin@francas54.org

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) permet l'encadrement de séjours de vacances avec des enfants et des adolescents mais c'est aussi un moyen pour les jeunes de prendre des responsabilités et de s'investir.

Le Foyer Rural avec le soutien de la commune s'associe pour réduire les frais de formation au minimum.

Si vous avez 16 ans au moins le premier jour de la session de formation générale qui se déroulera du 21 au 28 avril 2024, contactez le Foyer Rural.

Contact Foyer Rural - foyer.choloy@gmail.com

SECRÉTARIAT DE MAIRIE - NOUVEAUX HORAIRES

A partir du 1^{er} avril 2024, les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie seront les suivants :

- ▶ **Mardi 17h00–19h00**
- ▶ **Mercredi 09h30–11h30**
- ▶ **Jeudi 09h30–11h30**
- ▶ **Vendredi 16h00–19h00**

Le secrétariat de mairie sera fermé les lundis. Cependant, en cas de difficultés ou d'indisponibilité, vous pouvez directement prendre rendez-vous en dehors de ces horaires en contactant le secrétariat :

mairie@choloy-menillot.fr - Tél : 03 83 43 38 04.

Pour une bonne organisation du travail administratif de la commune, merci de tenir compte de ces nouveaux horaires.

L'Équipe du CAS de CHOLOY-MENILLOT vous informe qu'une prochaine livraison de fioul se fera en avril 2024. Si vous souhaitez être livré(e) à cette période, merci de bien vouloir retourner à la mairie jusqu'au 27 mars 2024 inclus le coupon réponse ci-dessous entièrement complété.

COMMANDE DE FIOUL

NOM : Prénom : N° de Téléphone :

Adresse :

Quantité de fioul souhaitée :